



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/56/2/Corr.1
14 août 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-sixième session
Genève, 14-25 septembre 2009
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Activités entreprises à l'échelle de la CNUCED
en application du Programme d'action en faveur
des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010:
huitième rapport intérimaire**

**ACTIVITÉS ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DE LA CNUCED
EN APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION EN
FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS POUR
LA DÉCENNIE 2001-2010: HUITIÈME
RAPPORT INTÉRIMAIRE**

Rapport du secrétariat de la CNUCED

Rectificatif

1. Paragraphe 20, deuxième phrase

Remplacer les termes «une trentaine de pays» par les termes «35 pays» et les termes «une douzaine d'autres» par les termes «10 autres».

Remplacer la liste de la note 21 par la nouvelle liste ci-après:

Afghanistan, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Remplacer la liste de la note 22 par la nouvelle liste ci-après:

Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Îles Salomon, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Remplacer la liste de la note 23 par la nouvelle liste ci-après:

Afghanistan, Érythrée, Guinée-Bissau, Haïti, Kiribati, République démocratique du Congo, Samoa, Timor-Leste, Togo et Tuvalu.

2. Paragraphe 20, troisième phrase

Remplacer la phrase «Deux autres PMA font l'objet d'une évaluation technique en vue de leur admission» par la phrase «Un pays fait l'objet d'une évaluation technique en vue de son admission».

3. Paragraphe 33, quatrième phrase

Remplacer les termes «au second semestre de 2008» par les termes «durant les deux semestres de 2008».
